

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1<sup>er</sup> février 2023

### Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2022

L'an deux mille vingt-trois, le premier février à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-trois janvier 2023, se réunit en session ordinaire, en salle des commissions n°2, au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents :38 (dont 9 procurations) -126 voix

Voitants : 38 Pour soit 126 voix

#### Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – PRESIDENT	Conseiller Départemental Hte-Vienne
Mr François VINCENT – 15 voix – 1 <sup>er</sup> VP – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 <sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 <sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 <sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP - PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Peyramaure) – 2 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Jean-Bernard DOGNON – (suppléant de Mr Massy) - 1 voix - VISIO	Conseiller comm CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Marc FERRAND – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mr Bruno FLEURY – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 1 voix	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 15 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – (procuration donnée à Mr Bost) - 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) – 15 voix	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY – (procuration donnée à Mr Lauserie) – 1 voix	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix – VISIO	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Jean-Claude LEBLOIS – (procuration donnée à Mr Destruhaut) – 6 voix	Président CD87
Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) – 1 voix	Président de la CC Briance Combade
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr F.Comby) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Noblat
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix – PRESENTIEL	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Barrière) - 2 voix	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix – VISIO	Adjoint au Maire Ville de Limoges

#### Sont excusés :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Christian JACQUIER – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) – 1 voix	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix

REÇU EN PREFECTURE

1e 02/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-258728658-20230201-CS108\_D846B

N°846-1

## BUDGET PRINCIPAL

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Principal :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 298 565,85 €
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	-462 277,30€
<b>C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)</b>	<b>-163 711,45 €</b>
D) Résultats d'investissement antérieurs reportés	+ 4 607 643,30 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2022	277 682,92€
<b>F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)</b>	<b>+ 4 885 326,22 €</b>
Restes à réaliser 2022 – Dépenses	0 €
Restes à réaliser 2022 – Recettes	0 €
<b>Besoin de financement en section d'investissement</b>	<b>0 €</b>
<b>PROPOSITION D'AFFECTATION</b>	
<b>Report de fonctionnement D002</b>	<b>-163 711,45€</b>
<b>Report d'investissement R001</b>	<b>+ 4 885 326,22€</b>

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement étant déficitaire, aucune affectation vers la section d'investissement n'est possible, d'autant que celle-ci est excédentaire. **Le déficit de fonctionnement est reporté en D002 et l'excédent de la section d'investissement est reportée en R001.**

## **BUDGET ANNEXE CORREZE**

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Corrèze :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 13 179 623,23 €
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	+ 3 157 631,11 €
<b>C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)</b>	<b>+ 16 337 254,34 €</b>
D) Résultats d'investissement antérieurs reportés	+ 37 587 042,63 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2021	-43 565 044,53 €
<b>F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)</b>	<b>- 5 978 001,90 €</b>
Restes à réaliser 2022 – Dépenses	- 509 680 €
Restes à réaliser 2022 – Recettes	0 €
<b>Besoin de financement en section d'investissement</b>	<b>6 487 681,90 €</b>
<b>PROPOSITION D'AFFECTATION</b>	
<b>G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068</b>	<b>6 487 681,90 €</b>
<b>Report de fonctionnement R002</b>	<b>9 849 572,44€</b>
<b>Report d'investissement D001</b>	<b>- 5 978 001,90 €</b>

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement via un titre sur la section d'investissement imputé au compte 1068 ; le résultat cumulé R002 de la section de fonctionnement à reporter sur l'exercice budgétaire 2023 diminuant d'autant.

## **BUDGET ANNEXE CREUSE**

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Creuse :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 1 470 812,01 €
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	+ 4 125 577,99 €
<b>C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)</b>	<b>+ 5 596 390,00 €</b>
D) Résultats d'investissement antérieurs reportés	+ 29 987 117,58 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2022	-16 278 305,16 €
<b>F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)</b>	<b>+ 13 708 812,42€</b>
Restes à réaliser 2022 – Dépenses	- 2 223 105€
Restes à réaliser 2022 – Recettes	0 €
<b>Besoin de financement en section d'investissement</b>	<b>0 €</b>
<b>PROPOSITION D'AFFECTATION</b>	
<b>Report de fonctionnement R002</b>	<b>+ 5 596 390,00 €</b>
<b>Report d'investissement R001</b>	<b>+ 13 708 812,42 €</b>

La section d'investissement n'affichant pas de besoin de financement à fin 2022, il n'est pas nécessaire d'y affecter le résultat de fonctionnement. Celui-ci est repris au R002, le solde positif de la section d'investissement étant repris au R001.

## **BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE**

Il est proposé l'affectation suivante sur le Budget Annexe Haute-Vienne :

A) Résultats de fonctionnement antérieurs reportés	+ 3 180 071,17 €
B) Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022	+ 5 081 463,05 €
<b>C) Résultat cumulé de la section de fonctionnement (A+B)</b>	<b>+ 8 261 534,22 €</b>
D) Résultats d'investissement antérieurs reportés	+ 10 626 318,63 €
E) Résultat d'investissement de l'exercice 2022	- 14 158 425,43 €
<b>F) Résultat cumulé de la section d'investissement (D+E)</b>	<b>- 3 532 106,80 €</b>
Restes à réaliser 2022 – Dépenses	- 595 403 €
Restes à réaliser 2022 – Recettes	0 €
<b>Besoin de financement en section d'investissement</b>	<b>4 127 509,80 €</b>
<b>PROPOSITION D'AFFECTATION</b>	
<b>G) Excédents de fonctionnement capitalisés, 1068</b>	<b>4 127 509,80 €</b>
<b>Report de fonctionnement R002</b>	<b>+ 4 134 024,42 €</b>
<b>Report d'investissement D001</b>	<b>- 3 532 106,80 €</b>

Il convient de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement par un transfert d'un montant équivalent de l'excédent de la section de fonctionnement via un titre sur la section d'investissement imputé au compte 1068 ; le résultat cumulé R002 de la section de fonctionnement à reporter sur l'exercice budgétaire 2023 diminuant d'autant.

**Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, d'affecter les résultats de 2022 des 4 budgets de la façon suivante :**

**Budget principal :**

- report de -163 711.45 € en section de fonctionnement (D 002)
- report de 4 885 326.22 € en section d'investissement (R 001)

**Budget Annexe Corrèze :**

- excédents de fonctionnement capitalisés de 6 487 681.90 € (1068)
- report de 9 849 572.44 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de -5 978 001.90 € en section d'investissement (D 001)

**Budget Annexe Creuse :**

- report de 5 596 390.00 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de 13 708 812.42 € en section d'investissement (R 001)

**Budget Annexe Haute-Vienne :**

- excédents de fonctionnement capitalisés de 4 127 509.80 € (1068)
- report de 4 134 024.42 € en section de fonctionnement (R 002)
- report de -3 532 106.80 € en section d'investissement (D 001)

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le : 02 février 2023**

